

RAPPORT
DE PRESENTATION
POUR HABILITATION

INJENIUS ACADEMIE

Institut de Formation d'Ingénierie Juridique et Economique

Mars 2018

Sommaire

Avant-propos

1. Présentation de l'établissement

- 1.1 – le groupe INJENIUS
- 1.2 - l'Institut de Formation en Ingénierie Juridique et Economique
- 1.3 – l'Ecole Doctorale Logistique et Sécurité

2. Le contexte et les objectifs des formations

- 2.1 – le contexte des formations
- 2.2 – les objectifs des formations

3. Les parcours de formation

- 3.1 – les parcours des formations à l'académie INJENIUS
- 3.2 – les parcours des formations à l'Ecole Doctorale Logistique et Sécurité

4. La gestion des formations

- 4.1 – la gestion académique
- 4.2 – la gestion administrative

5. – Les ressources de l'établissement

- 5.1 – le personnel
- 5.2 – les équipements

Annexes

Annexes 1-4 : les maquettes des programmes

Annexe 5 : les annuaires des enseignants

Annexe 6 : les moyens matériels

Responsable déclarant

Me Ousmane DIALLO- avocat

Avant-propos

Les établissements d'enseignement supérieur privés ont un rôle important à jouer à côté des établissements d'enseignement supérieur publics pour satisfaire la demande de formation dans l'enseignement supérieur. Le projet d'INJENIUS ACADEMIE s'inscrit dans la volonté de son promoteur de contribuer à la formation professionnelle dans les métiers juridiques, de la logistique et de la sécurité où la demande de qualification en cadres est réelle

Pour se donner les moyens de jouer ce rôle dans la formation des cadres africains, le promoteur d'INJENIUS ACADEMIE a mis en place une structure composée d'un institut spécialisé dans les études juridiques et d'une école doctorale spécialisée en logistique et en sécurité.

Le programme de l'institut des études juridiques forme des étudiants qui, dès leur sortie, peuvent s'insérer dans le circuit professionnel et y être fonctionnels immédiatement. Les programmes de l'école doctorale logistique et sécurité s'adressent à des logisticiens cadres des forces de défense et de sécurité et titulaires d'un MASTER, qui disposent déjà d'une spécialisation solide dans un des métiers de la logistique et de la sécurité, ou les ayant exercé pendant une période suffisamment longue, et qui désirent faire valider cette expérience en un doctorat.

1. Présentation de l'établissement

1.1 - l'Académie INJENIUS

INJENIUS ACADEMIE est un Institut de Formation et d'Ingénierie Juridique et Economique. Il fait l'objet de l'autorisation provisoire d'ouverture et de fonctionnement n° 000258 MFPA/SG/DFPT/MN en date du 14 juin 2016. L'établissement se trouve à l'adresse : 2^{ème} étage, immeuble Ecobank/immeuble Gelato. Avenue Cheikh Anta DIOP- route de Ngor Almadies. INJENIUS ACADEMIE comporte aussi un département AI – Furqane qui dispense une spécialisation en sciences financières islamiques

1.2 - l'Ecole Doctorale Logistique et Sécurité

L'Ecole Doctorale Logistique est spécialisée dans la logistique du niveau stratégique. Elle a été créée pour répondre à la forte demande exprimée par les diplômés de master issus des nombreuses écoles de formations dont les offres dans le domaine de la logistique s'arrêtent au niveau du master. Initialement installée à Toubab Dialaw, l'école a transféré dans les locaux de Ngor-Almadies après avoir fusionné avec l'académie INJENIUS.

L'Ecole Doctorale Sécurité s'adresse à une catégorie ciblée d'auditeurs : les cadres des forces de défense et de sécurité qui ont une expérience solide dans leur métier, et qui ont des ambitions de carrières que leur niveau de formation qui s'est arrêté au niveau de la maîtrise ne permet pas de satisfaire.

2. Le contexte et les objectifs des formations

2.1 – le contexte des formations :

Le département INGENIEURIE JURIDIQUE offre une formation pratique de qualité, dispensée par des professionnels expérimentés dans les métiers juridiques. Cette formation est destinée à transmettre aux étudiants le savoir-faire et l'expertise requises dans les métiers de juristes conseils

Le département ECONOMIE DES COLLECTIVITES LOCALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE s'inscrit dans la perspective de la lutte contre la pauvreté par le développement à la base, endogène. Il a pour vocation de former des cadres et des agents capables de répondre aux enjeux structurels de la gestion par les populations locales de leurs collectivités, mais également, le développement de l'économie de base dont la mutation du primaire vers le secondaire exige un personnel qualifié en gestion des collectivités locales, les marchés publics, le développement à la base notamment la gestion de projet rural et pastoral.

A travers ces deux départements, INJENIUS ACADEMIE offre des programmes de formation en économie spécialisée couvrant les domaines de la décentralisation, du développement local durable, du management des organisations, de l'économie sociale et des entreprises coopératives, de la gouvernance publique, des marchés publics et de la reddition des comptes.

Le département AL FURQANE s'inscrit dans la dynamique de l'enseignement religieux en Afrique occidentale en général et au Sénégal en particulier, ainsi que de la lutte contre l'obscurantisme religieux qui frappe aujourd'hui le monde musulman.

Il s'attache aux pensées et écrits des soufis du Sénégal et du rite malikite dans la lignée des instituts d'enseignements du monde musulman d'obédience sunnite, mais il se distingue par sa double vocation professionnelle et spirituelle.

Pour réussir sa mission, l'Institut Ingénus a noué un partenariat stratégique avec la Compagnie INDEPENDANTE DE LA Finance Islamique en Afrique – CIFIA et particulièrement avec la Business Unit CIFIA Academy qui a capitalisé une expérience avérée dans la mise en œuvre de formations certifiées dans les domaines des études et de la Finance Islamique. En effet la CIFIA a signé des accords-cadres de coopération avec

des universités pour le développement de l'enseignement et de la recherche en finances islamiques. On peut citer dans ce cadre :

- Le lancement du premier master en finances islamiques dans la sous-région en partenariat avec l'IFAGE, la FASEG et l'UCAD
- La mise en place de l'ERFI –Equipe de Recherche en Finance Islamique en partenariat avec le CREGE, la FASEG et l'UCAD
- L'organisation d'un panel sur la réglementation bancaire islamique dans l'espace UEMOA en partenariat avec le CREGE, la FASEG et l'UCAD
- La prise en charge des enseignements de finance islamique à l'UFR économie de l'université Dakar Bourguiba
- L'organisation d'un séminaire international sur l'opérationnalisation de la finance islamique et le leadership islamique
- Le lancement de la CIFIA qualification en finance islamique.

L'institut Al Furqane accompagne les mutations économiques et financières plus particulièrement la finance islamique, à travers la formation continue qui débouche sur un Master spécialisé. Le département accompagne les institutions de la micro finance dans leur mutation vers les produits, les stratégies et les techniques de la finance islamique. Le département propose un curriculum complet, structuré et progressif des sciences islamiques, de formations de formateurs et des langues arabe et française.

Le département se veut un cadre de formation pour toutes les personnes désirant acquérir une compréhension large et profonde de l'islam ainsi qu'une maîtrise de la base de la langue arabe indispensable pour un apprentissage solide des sciences islamiques.

Les formations proposées par l'ECOLE DOCTORALE LOGISTIQUE s'adressent à des logisticiens possédant une solide pratique des métiers de la logistique dans les divers types de logistique et qui souhaitent sanctionner cette expertise par une formation de haut niveau débouchant sur le Doctorate in Business Administration – DBA- dans les spécialités des approvisionnements, de la distribution, des transports et du soutien intégré.

Les formations proposées par l'ECOLE DOCTORALE SECURITE s'adressent aux membres des forces de défense et de sécurité possédant une solide pratique des métiers de la sécurité nationale et humaine et qui souhaitent sanctionner cette expertise par une formation de haut niveau débouchant sur le PhD in International Relations and Security Studies dans les spécialités de la sécurité nationale et de la gouvernance démocratique. L'école doctorale logistique et sécurité devrait permettre de répondre à la demande grandissante des cadres partout dans le continent auxquels les structures de formation n'offraient jusqu'ici que le Master dans ces domaines.

1.2 – les objectifs des formations

Le programme INGENIEURIE JURIDIQUE forme des cadres pour occuper les emplois suivants : juristes conseils d'entreprise, clerks de cabinets d'avocats, de cabinets d'huissiers et de cabinets de notaires, de commissaires-priseurs, d'agents de recouvrements, d'experts juridiques et judiciaires spécialisés dans les domaines de la fiscalité, de l'immobilier, de l'administration et de la liquidation du syndic, d'assureurs, de spécialistes de la criminalité organisée (crimes économiques, blanchissement, détournement de deniers publics, corruption), du droit pénal des affaires, du terrorismes du trafic de drogue, de l'ingénierie et de la régulation des TICS

Le programme ECONOMIE DES COLLECTIVITES LOCALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE forme des cadres pour occuper les emplois d'encadrement dans les administrations publiques et privées, les collectivités locales, capable de servir comme consultants auprès des administrations décentralisées, des organismes publics, des ONG et des organisations internationales, ou comme gérants de coopératives rurales et pastorales.

Le programme AL FURQANE passe par une alphabétisation intensive en langues française et arabe et en pédagogie de l'enseignement et aboutit à une formation de formateurs qui débouche aux professions de communicateur, d'animateur, de prédicateur de conférencier d'imam, d'enseignants généralistes bilingue français-arabe, d'interprète, de traducteur, de cadi (médiateur) auprès des maisons de juristes. La formation spécialisée aux finances islamique prépare aux métiers de cadres financiers, de banquiers, d'agents de crédit, de caissiers.

Le programme de l'ECOLE DOCTORALE LOGISTIQUE dispense une formation passant par l'approfondissement des spécialisations acquises lors du cycle master en supply chain management, en transports et en soutien logistique. Elle aboutit à une formation d'ingénieurs ou de docteurs logisticiens spécialisés dans les approvisionnements, la production, la distribution, les transports et le soutien intégré. La formation débouche sur les professions d'expert logisticiens capables de planifier et de faire conduire de bout en bout un plan d'action logistique et de diriger une équipe logistique aussi bien en entreprise et qu'en campagne.

L'école doctorale a la vision de donner à des cadres supérieurs ayant de solides connaissances dans un des types de logistique et de la sécurité, justifiant d'une expérience professionnelle avérée dans le domaine pour lequel ils disposent d'un master II, de faire valider ces expériences et expertise en un diplôme du niveau doctoral.

Sur la place de Dakar, et plus généralement dans l'espace CDEAO, les formations dans les métiers de la logistique et de la sécurité se limitent au Master, après avoir produit des

licences professionnelles centrées sur les opérations, par une formation qui a donné une importance égale aux fonctions de base, de sorte qu'en fin de cursus, permettant au logisticien formé de contribuer immédiatement aux enjeux de l'entreprise qui le recrute.

L'école doctorale a souhaité aller plus loin par une formation doctorale logistique d'une durée de trois semestres soit dix-huit mois la soutenance de la thèse comprise. La démarche pédagogique adaptée est basée sur des méthodes actives consistant en des études de cas, des jeux de rôles, et des exercices de simulation, l'alternance de cours/missions en entreprises, notamment à travers le stage, la valorisation de l'expérience individuelle des participants et les échanges permettant le développement rapide des compétences et le développement des capacités d'écoute, d'action, de leadership et de travail d'équipe.

3. – les parcours de formation

3.1 – les parcours de formation à l'Académie INJENIUS

Les programmes sont structurés selon les dispositions LMD. Les méthodes d'enseignement utilisées pour dispenser les formations utilisent des méthodes pédagogiques modernes et les technologies les plus récentes sur le marché de la formation. Chaque niveau de formation utilise :

- des enseignements théoriques sous formes de cours magistraux,
- des enseignements pratiques sous la forme de travaux dirigés et de travaux pratiques,
- des mises en situations grâce à des stages pratiques ou des visites d'entreprises qui mettent les apprenants au contact des réalités des métiers objet des formations données
- des séminaires animés par des professionnels pour assurer l'ouverture des étudiants à la vie professionnelle,
- un accompagnement pédagogique qui permet aux étudiants de travailler en petits groupes de TD, en tutorat pédagogique et en soutien par des enseignants référents entre les sessions, tout comme des cours de mise à niveau

Les études sont organisées en plusieurs phases :

- **La première phase** : dès leur inscription, tous les étudiants qui intègrent l'académie sont regroupés en tronc commun pendant les trois premiers semestres. Durant cette phase, l'auditeur reçoit les enseignements destinées à l'outiller pour la poursuite de sa formation en sciences de gestion, dans les langues et les sciences

humaines, les matières scientifiques, les technologies de l'information et de la communication.

- **La deuxième phase** : va du semestre 4 au semestre 6. Les enseignements durant cette phase portent sur les domaines spécifiques de l'ingénierie juridique, du développement durable, de la finance islamique. A l'issue de ces deux premières phases, l'étudiant peut se présenter au DTS et au BTS à la fin de la deuxième année et à la licence/bachelor à la fin de la troisième année.
- **La troisième phase** : dure quatre (04) semestres et conduit au master. Elle consiste, lors des deux premiers semestres communément appelés MASTRE I, en des approfondissements destinés à permettre à l'étudiant de donner une orientation professionnelle aux connaissances qu'il a acquises lors du bachelor. Cependant, son profil est encore généraliste ; alors, pendant les deux derniers semestres du MASTER II, l'étudiant se spécialise définitivement et effectue un stage ou un projet tutoré d'une durée de quarante-cinq jours à deux mois. Ce stage doit lui permettre de s'imprégner du contexte réel dans lequel cette spécialisation se déroule en entreprise, d'être à même de développer un projet professionnel concret, de faire le point sur le développement de ses compétences.

Ces formations sont regroupées en filières. Quatre filières sont opérationnalisées à INJENIUS, avec indiquées pour chacune d'elles, les diplômes qui y sont préparés :

La filière juridique et judiciaire forme aux diplômes suivants :

- ✓ Master en expertise juridique
- ✓ Master en expertise judiciaire
- ✓ Master en criminalité organisée
- ✓ Master en droit et gestion des marchés publics

La filière finance islamique

- ✓ Licence en finance islamique
- ✓ Master en finance islamique

La filière ingénierie et régulation de TICs:

- ✓ Licence en Ingénierie et Régularisation des TICs
- ✓ Master en Ingénierie et Régularisation des TICs

La filière économie des collectivités locales et au développement durable:

- ✓ Tronc commun

- ✓ Licence 3 option développement durable
- ✓ Licence 3 option collectivités locales
- ✓ Licence 3 Gestion de projet
- ✓ Master en développement durable
- ✓ Master en économie et management des collectivités locales

3.2 – le parcours à l'école doctorale

Le parcours à l'école doctorale logistique vise trois objectifs :

D'abord celui de consolider chez l'auditeur les connaissances fondamentales acquises lors de sa formation de bachelor sur l'ensemble des maillons de la chaîne logistique, en faisant ressortir l'interdépendance entre ces maillons les uns par rapport aux autres, dans une recherche de performance globale de cette chaîne qui met le consommateur au centre des préoccupations de la SCM, le choix du meilleur système d'information qui ajoute de la valeur à la SCM,

Ensuite celui de faire comprendre la place centrale et transversale que jouent certaines fonctions telles que les transports, la gestion des stocks et les systèmes d'information logistique dans la chaîne logistique, dans les différents emplois (militaire, opérationnel de terrain, humanitaire et électorale) de la logistique

Et enfin de permettre à l'auditeur de pouvoir mesurer et évaluer l'efficacité de l'activité logistique, et de pouvoir faire une série de choix stratégiques destinés à accroître le niveau de satisfaction client, par une optimisation de la gestion des stocks, la réduction des coûts.

Le parcours à l'école doctorale sécurité vise deux objectifs :

D'abord celui de consolider chez l'auditeur les connaissances fondamentales acquises lors de sa formation et de sa carrière sur l'ensemble des aspects de la sécurité, en faisant ressortir l'interdépendance entre ces aspects les uns par rapport aux autres, dans une recherche de performance globale des forces de défense et de sécurité qui met l'être humain au centre des préoccupations de la sécurité par le concept de sécurité humaine,

Ensuite et surtout celui de faire comprendre la place centrale et transversale que jouent certaines exigences internationales de gouvernance démocratique, dont les efforts se sont traduits par des programmes de réformes des secteurs et activité de sécurité. Ce qui place l'auditeur, afin de pouvoir mesurer et évaluer l'efficacité de l'activité de sécurité, dans l'obligation de s'en donner les moyens.

L'admission à l'une de ces formations doctorales est subordonnée à l'obtention du master ou d'un diplôme admis en équivalence obtenu à l'issue d'une formation bac +5 ou à la suite d'une expérience professionnelle sanctionnant l'aptitude de son titulaire à exercer de façon autonome toutes les tâches correspondant aux positions séniors qui peuvent lui être confiées.

La formation doctorale logistique se déroule en six **semestres intensifs**¹. Chaque semestre couvre une des fonctions de la chaîne logistique. Les enseignements y sont déroulés indépendamment en français ou en anglais, consistant : (i) en une révision et une consolidation des enseignements fondamentaux reçus au Bachelor et au Master II (les six semestres du bachelor où l'auditeur a couvert toutes les connaissances en sciences de gestion, les langues et les sciences humaines, matières scientifiques, technologies de l'information et de la communication destinées à outiller l'étudiant pour la poursuite de sa formation, les enseignements sur les connaissances sur la logistique des biens et services : les achats, la gestion des stocks, la conception du produit, la fabrication du produit conçu, la distribution du produit, directement du producteur vers le client et par les retours du client vers le fabricant, les transports principaux et les activités des auxiliaires du transport, la comptabilité matières l'entretien et la réparation) ; (ii) à l'approfondissement des connaissances de la spécialité de choix de l'auditeur : les approvisionnements, la distribution², les transports et le soutien intégré ; (iii) à la rédaction par l'auditeur de sa thèse. La soutenance de cette thèse doit intervenir absolument dans ce semestre.

La filière approvisionnements forme aux emplois :

- ✓ Achats
- ✓ Gestion des stocks

La filière transports forme aux emplois :

- ✓ Transports
- ✓ Transit
- ✓ Chargeurs

La filière soutien intégré forme aux emplois :

- ✓ Gestion de flotte

¹ Un semestre intensif ne prendra pas systématiquement six mois, mais les enseignements qui y sont donnés, puisqu'ils s'adressent à des doctorants particuliers, sont modulés en fonction de leur disponibilité, et peuvent parfois tenir sur dix-huit mois, la soutenance comprise. Cette soutenance doit cependant intervenir au plus tard trois années fermes pour compter de la date de démarrage de la formation.

² L'école doctorale logistique ne dispense pas de formation sur la production

- ✓ Maintenance

4. – La gestion des formations

4.1 – gestion administrative de l'établissement

La sélection des étudiants: pour le recrutement externe, l'étudiant doit présenter un dossier comprenant : un formulaire en ligne sur le site www.injeniusacademie.edu.sn ou déposer un dossier individuel d'admission dûment rempli et comprenant toutes les pièces requises, au plus tard à la date indiquée

Une commission pédagogique examine les dossiers sur la base des crédits indispensables. La liste définitive des candidats autorisés à s'inscrire est établie par la commission et est diffusée sur le site www.injeniusacademie.edu.sn. Les candidats retenus commencent leur scolarité l'année de leur admission.

4.2 – gestion académique des formations

Les formations sont organisées en départements. Chaque département est placé sous la responsabilité pédagogique du chef de département, lequel agit directement sous l'autorité du directeur général du groupe. Le chef de département coordonne toutes les activités pédagogiques du département ; notamment :

- l'établissement des programmes de formation
- l'articulation des programmes établis en maquettes
 - ✓ répartition des programmes annuels en semestres
 - ✓ définition des unités d'enseignements du semestre
 - ✓ définition des éléments constitutifs des unités d'enseignements
 - ✓ répartition des volumes horaires des éléments constitutifs
- l'organisation des maquettes établies en un calendrier académique annuel
- l'organisation des enseignements
 - ✓ écriture des descriptifs des cours
 - ✓ traduction des descriptifs de cours en syllabus
 - ✓ cohérence des syllabus par rapport aux descriptifs de cours
 - ✓ validation des syllabus par le conseil scientifique,
- l'organisation des examens et évaluations
- l'organisation des voyages d'études
- l'établissement des bulletins et diplômes

Le chef du département est assisté par un assistant académique

Examens, évaluations et validations : en collaboration avec la direction centrale de la scolarité du groupe et sous la supervision directe de la direction académique, le directeur du département élabore le calendrier des examens et à la bonne tenue de ceux-ci. Les membres des jurys de délibération d'examen sont désignés par le conseil scientifique sur proposition du directeur de département.

Equivalences et admission : une commission pédagogique, présidée par le président du conseil scientifique, se réunit une fois par an pour examiner les transferts de crédits et les diplômes présentés pour les équivalences. Cette commission est aussi chargée de se prononcer sur les dossiers d'admission. La commission pédagogique est composée comme suit :

- le président est le président du comité scientifique,
- deux représentants des enseignants,

L'ingénierie pédagogique : les maquettes des programmes

VU la loi n° 91-22 du 16 février 1991 portant loi d'orientation de l'Education nationale, modifiée;

VU la loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'enseignement supérieur;

VU le décret n° 75-1053 du 17 octobre 1975 fixant le mode de détermination des titres et diplômes admis en équivalence ou en dispense du baccalauréat ou d'années d'études supérieures pour l'admission dans les établissements d'enseignement de l'Université de Dakar;

VU le décret n° 2012-837 du 7 août 2012 portant création, organisation et fonctionnement de L'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur;

VU le décret n°2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master, modifié par le Décret n°2013-875 du 20 juin 2013 ;

VU le décret n° 2014-853 du 09 juillet 2014 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères ;

VU le décret n°2014-881 du 22 juillet 2014 relatif aux attributions du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;

Face à l'implication de plus en plus croissante des établissements d'enseignement privé dans la prise en charge des besoins de formation et de perfectionnement dans le pays, l'état du Sénégal a, par le décret n° 2012-837 du 7 août 2012 créé et organisé le fonctionnement de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur;

Les diplômes que les établissements d'enseignements privés délivrent sont organisés au sein de mentions spécifiques et les offres de formation menant à chacun d'eux, outre qu'elles préparent à l'insertion professionnelle ou à la poursuite des études en doctorat, sont organisées sous la forme de parcours initial et/ou continu. Chaque cursus est structuré en enseignements affectés de crédits et répartis en semestres.

Dans la définition des conditions d'accès aux programmes de formation: le déclarant responsable veillera à ce que le groupe définisse les conditions d'accès aux études pour chacune des formations qu'il offre : diplômes obtenus dans un domaine compatible avec celui que l'auditeur cherche à intégrer ou diplôme admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation en vigueur.

Dans l'organisation de la formation : le déclarant responsable organisera les formations en formation initiale et/ou continue, afin d'assurer aux auditeurs l'acquisition de connaissances et de compétences fondamentales, transversales et professionnelles. Les programmes doivent être organisés sous forme de cours, de conférences, de séminaires, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de stages et de conduites de projets individuels ou collectifs.

Les stages sont organisés et comportent la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport qui donnent lieu à une soutenance. Les formations, dispensées en « présentiel » et / ou à distance, comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et appliqués. La formation est composée d'unités d'enseignement obligatoires et optionnelles. Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits. Le programme des enseignements ainsi que les crédits alloués à chaque unité d'enseignement doivent être indiqués sous la forme de maquettes (qu'il doit être possible de modifier et d'enrichir).

Dans le contrôle des connaissances : le déclarant responsable veillera à ce que les formateurs assortissent le déroulement des modules qui leur sont confiés d'épreuves de contrôle continu et/ou des examens terminaux. Un examen terminal se déroule à des dates ou périodes déterminées dans le calendrier académique et communiquées suffisamment à l'avance. Des sessions de rattrapage doivent être organisées, et les conditions dans lesquelles les auditeurs sont autorisés à passer ces sessions de rattrapages doivent être diffusées et connues.

Le master est assujéti aux dispositions particulières suivantes : le déclarant responsable devra porter une attention particulière à l'observation des dispositions suivantes : (i) les

étudiants inscrits en Master 2 ne peuvent prétendre à la soutenance du mémoire que lorsqu'ils ont validé les deux semestres du Master 1 et obtenu une moyenne au moins égale à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités d'enseignement des semestres du Master 2 ; (ii) la soutenance du mémoire est autorisée par le directeur général du CHEDS sur proposition du responsable scientifique du Master et après avis du ou des directeur (s) de mémoire du candidat ; (iii) le jury comprend au minimum trois membres parmi lesquels au moins un enseignant de rang magistral. Il est présidé par un enseignant de rang magistral autre que le(s) directeur (s) de mémoire du candidat ; (iv) le jury comprend au moins quatre membres lorsque le directeur de mémoire siège effectivement ; (v) la note finale du mémoire est la moyenne des notes de soutenance attribuées par chaque membre du jury.

Dans la validation des parcours de formation : le déclarant responsable veillera à la mise en place d'un comité de validation de tous les diplômes délivrés. Les diplômes s'obtiennent, soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation décrites aux articles 23 et 24 du décret de n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'enseignement supérieur; (vi) une unité d'enseignement est validée si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20. Lorsque l'unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, elle est validée par compensation entre ses éléments constitutifs. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement s'effectue quelle que soit la note obtenue dans le semestre. Les unités d'enseignement validées sont définitivement acquises et capitalisables. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits correspondants. Pour les unités d'enseignement qui ne sont pas validées, l'étudiant conserve, pour la session de rattrapage, le bénéfice des notes égales ou supérieures à la moyenne, sauf renonciation écrite de sa part formulée auprès du service de la scolarité avant le début de la session.

Un semestre est validé : (i) si toutes les unités d'enseignement le composant sont validées individuellement ; (ii) par compensation intra semestre si l'étudiant a la moyenne entre les différentes UE du semestre, affectées de leurs coefficients. Tout semestre validé est définitivement acquis. L'étudiant ne peut plus en demander la renonciation. La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits correspondants. Le Master est décerné aux étudiants qui ont validé les six semestres du cursus.

Les mentions aux examens sont déterminées comme suit : (i) PASSABLE quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 et inférieure à 12 sur 20 ; (ii) ASSEZ BIEN quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 12 sur 20 et inférieure à 14 sur 20 ; (iii) BIEN quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 14 sur 20 et inférieure à 16 sur 20 ; (iv) TRES BIEN quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une note moyenne au moins égale à 16 sur 20. Une attestation de

réussite et d'obtention du diplôme, signée par le chef des services administratifs du CHEDS est délivrée aux auditeurs. Les diplômes délivrés par le centre sont signés par

Le volume horaire de chaque programme a été établi sur la base des normes LMD en vigueur suivantes :

- Une année académique est organisée en deux semestres,
- Un semestre comprend 14 semaines
- Les semaines sont consacrées aux enseignements magistraux, aux travaux personnels et de recherche des étudiants et aux évaluations
- l'unité de compte est le crédit qui correspond à un volume horaire de vingt (20) heures
- la charge horaire totale par semestre pour un étudiant est de six cent (600) heures
- ces six cent heures correspondent à trente (30) crédits.

5. – Les ressources

5.1 – le personnel

5.2 – les moyens matériels : l'académie oriente l'expression de ses besoins et l'emploi des ressources dédiées à la formation de sorte à faire tenir les formations dans de bonnes conditions et selon une égale accessibilité des genres : équipements décents, disponibilité de toilettes, respect des mesures de sécurité dans les espaces recevant du public (ERP), salles de formation facilement accessibles par les personnes avec un handicap moteur, conditions de travail des personnels et travailleurs locaux.

ANNEXE I :

Les maquettes de la filière expertise juridique et judiciaire

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR EN EXPERTISE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

- semestre 01-L1-BTS /EJJ
- semestre 02-L1-BTS /EJJ
- semestre 03-L2-BTS /EJJ
- semestre 04-L2-BTS /EJJ

BACHELOR EN EXPERTISE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

- semestre 05-L3-BA /EJJ
- semestre 06-L3-BA /EJJ

MASTER EN EXPERTISE JURIDIQUE

- semestre 07-M1/JUR
- semestre 08-M1/JUR
- semestre 09-M2 /JUR
- semestre 10-M2/JUR

MASTER EN EXPERTISE JUDICIAIRE

- semestre 07-M1/JUD
- semestre 08-M1/JUD
- semestre 09-M2/JUD
- semestre 10-M2/JUD

MASTER EN CRIME ORGANISE

- semestre 07-M1/CRO
- semestre 08-M1/CRO
- semestre 09-M2/CRO
- semestre 10-M2/CRO

MASTER EN DROIT ET GESTION DES MARCHES PUBLICS

- semestre 07-M1/DMP
- semestre 08-M1/DMP
- semestre 09-M2/DMP
- semestre 10-M2/DMP

ANNEXE II :

Les maquettes de la filière finance islamique

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR EN FINANCE ISLAMIQUE

- semestre 01-L1-BTS /FIS
- semestre 02-L1-BTS /FIS
- semestre 03-L2-BTS /FIS
- semestre 04-L2-BTS /FIS

BACHELOR EN FINANCE ISLAMIQUE

- semestre 05-L3-BA /FIS
- semestre 06-L3-BA /FIS

MASTER EN FINANCE ISLAMIQUE

- semestre 07-M1/FIS
- semestre 08-M1/FIS
- semestre 09-M2 /FIS
- semestre 10-M2/FIS

ANNEXE III :

Les maquettes de la filière Ingénierie et régulation des TICs

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR EN INGENIERIE ET REGULATION DES TICs

- semestre 01-L1-BTS /IRT
- semestre 02-L1-BTS /IRT
- semestre 03-L2-BTS /IRT
- semestre 04-L2-BTS /IRC

BACHELOR EN INGENIERIE ET REGULATION DES TICs

- semestre 01-L1-BTS /IRT

- semestre 05-L3-BA /IRT
- semestre 06-L3-BA /IRT

MASTER EN INGENIERIE ET REGULATION DES TICs

- semestre 01-L1-BTS /IRT

- semestre 07-M1/IRT
- semestre 08-M1/IRT
- semestre 09-M2 /IRT
- semestre 10-M2/IRT

ANNEXE IV

Les maquettes du programme doctoral logistique

MAQUETTE – EDL-01

SEMESTRE 01

UNITES D'ENSEIGNEMENT		ELEMENTS CONSTITUTIFS	CREDITS		VOLUMES HORAIRES					
Code UE	Désignation UE	L'UNITE D'ENSEIGNEMENT	UE	EC	CM	TP ou TD	TPE	VHE	% TPE	VHT
EDL/ ACHATS	LES ACHATS	Généralités sur les ACHATS	22	5	40	10	35	50		85
		Les étapes des ACHATS		5	40	10	35	50		85
		Les achats internationaux		5	40	10	35	50		85
		English for PURCHASING- Wr		7	60	10	35	70		105
EDL/ PROJET 1	Projet semestre 1	Systèmes d'information ACHATS	8	2	00	00	60	00		60
		Information Technology PURCHASING		2	00	00	60	00		60
		English for PURCHASING-Sp		2	00	00	60	00		60
		Projet SEMESTRE I- ACHATS		2	00	00	60	00		60
Totaux			30		180	40	380	220		600

La fonction ACHATS est traitée selon le plan ci-dessous

Généralités sur les ACHATS

- Les objectifs des achats
- Les types d'achats
- Les aspects des achats
- Les stratégies d'achats
- Les politiques d'achats

Les étapes dans un processus ACHATS

- L'identification des besoins
- La définition des spécifications techniques
- La prospection
- L'évaluation et la sélection des fournisseurs
- La passation de la commande

Les achats internationaux

- Les aspects techniques dans un ACHAT international
 - ✓ La langue utilisée dans un achat international
 - ✓ Les INCOTERMS = International Commercial Terms
 - ✓ Le financement des achats internationaux
- Les aspects juridiques dans un ACHAT international
 - ✓ Le droit applicable
 - ✓ La juridiction compétente

UNITES D'ENSEIGNEMENT		ELEMENTS CONSTITUTIFS de L'UNITE D'ENSEIGNEMENT	CREDITS		VOLUMES HORAIRES					
Code UE	Désignation UE		UE	EC	CM	TP ou TD	TPE	VHE	% TPE	VHT
EDL/ STOCKS	La GESTION DES STOCKS	Les fonctions du stockage	20	4	40	10	20	50		70
		Les types de stocks		4	40	10	20	50		70
		L'entreposage		4	40	10	20	50		70
		La manutention		4	40	10	20	50		70
		L'emballage		4	40	10	20	50		70
EDL/ PROJET 2	Projet semestre 2	Les systèmes d'information GESTION DES STOCKS	10	2	00	00	60	00		60
		Information Technology in INVENTORY MANAGEMENT		2	00	00	60	00		60
		English for INVENTORIES		3	00	00	60	00		60
		Projet SEMESTRE -II- LES STOCKS		3	00	00	70	00		70
			30		200	50	350	250		600

La fonction **GESTION DES STOCKS** est traitée selon le plan ci-dessous.

Généralités sur le stockage

- **Les fonctions du stockage**
 - ✓ L'économie d'échelle
 - ✓ Equilibre demande /offre
 - ✓ Spécialisation des Usines
 - ✓ Protection contre l'incertitude
- **Les types de stocks**
 - ✓ Le stock des matières premières
 - ✓ Le stock des encours de production
 - ✓ Le stock des produits finis
 - ✓ Le stock des pièces de rechange
- **Les aspects clés du stockage**
 - ✓ Stock et niveau de service client
 - ✓ Les coûts de stocks
 - ✓ La mesure de la performance

L'entreposage

- **Les fonctions de l'entreposage**
 - ✓ Le contrôle de mouvements
 - ✓ Le stockage
 - ✓ Le transfert de l'information
- **Les décisions dans l'entreposage**
 - ✓ Décider du type d'entrepôt
 - ✓ Décider de la taille de l'entrepôt
 - ✓ Décider du lieu de l'entrepôt
 - ✓ Décider du design de l'entrepôt
- **La manutention**
 - ✓ Les systèmes manuels
 - ✓ Les systèmes automatisés
- **L'emballage**
 - ✓ La fonction Marketing de l'emballage
 - ✓ Les fonctions logistiques de l'emballage

MAQUETTE – EDL-03

SEMESTRE 03

UNITES D'ENSEIGNEMENT		ELEMENTS CONSTITUTIFS	CREDITS		VOLUMES HORAIRES					
Code UE	Désignation UE		UE	C EC	CM	TP /TD	TPE	VHE	% TPE	VHT
EDL/DISTRIBUTION	DISTRIBUTION	Channel Design	20	4	40	10	20	50		70
		Market Coverage		4	40	10	20	50		70
		Product Characteristics		4	40	10	20	50		70
		Customer service		4	40	10	20	50		70
		Profitability		4	40	10	20	50		70
EDL/PROJET	Research Paper 3	Les systèmes d'information de la DISTRIBUTION	10	2	00	00	60	00		60
		Information Technology in DISTRIBUTION		2	00	00	60	00		60
		English for DISTRIBUTION		3	00	00	60	00		60
		Projet SEMESTRE -III- DISTRIBUTION		3	00	00	70	00		70
TOTAUX			30		200	50	350	250		600

Content of the DISTRIBUTION function includes

Market Coverage

- **The Customer Buying Behavior**
 - ✓ The Purchasers' Decision Making process
 - ✓ Potential Customers Segments
- **Types of Distribution**
 - ✓ Intensive Distribution
 - ✓ Selective Distribution
 - ✓ Exclusive Distribution
- **The Channel Structure**
 - ✓ Degree of Control
 - ✓ Intermediaries Selection

Product Characteristics

- Product Value
- Product Technicality
- Market Acceptance
- Product Substituability
- Product Bulk
- Seasonality
- Availability

Customer Service

- **Customer Needs/Demand**
- **Customer Service Measures**
 - ✓ Product availability
 - ✓ Order cycle
 - ✓ Communication
 - ✓ Le stockage
 - ✓ Le transfert de l'information

Profitability

- **Profitability Approaches**
- **Channel Performance Measurements**
 - ✓ Quantitatives measures
 - ✓ Qualitative measures
- **Potential problem isolation and solving**
 - ✓ Problem isolation
 - ✓ Problem solving

UNITES D'ENSEIGNEMENT		ELEMENTS CONSTITUTIFS de L'UNITE D'ENSEIGNEMENT	CREDIT		VOLUMES HORAIRES					
Code UE	Désignation UE		UE	C EC	CM	TP ou TD	TPE	VHE	% TPE	VHT
EDL/ TRANSP ORTS	L'organisation des Transports	Les modes de transports	20	4	40	10	20	50		70
		Les infrastructures de transports		4	40	10	20	50		70
		Les matériels de transports		4	40	10	20	50		70
		La sécurité dans les transports		4	40	10	20	50		70
		L'environnement transport		4	40	10	20	50		70
EDL/ PROJET	Projet semestre 4	Les systèmes d'information TRANSPORT	10	2	00	00	60	00		60
		Information Technology in TRANSPORTATION		2	00	00	60	00		60
		English for TRANSPORTATION		3	00	00	60	00		60
		Projet SEMESTRE -III- TRANSPORTATION		3	00	00	70	00		70
	TOTAUX		30		200	50	350	250		600

La fonction TRANSPORTS est traitée selon le plan ci-dessous

Les modes de transports

- Les transports aériens
- Les transports sur l'eau
- Les transports terrestres
- Les transports multimodaux

Les infrastructures de transports

- Les ports
- les aéroports
- les gares

Les matériels de transports

- les véhicules
- les contenants
- les supports

La sécurité dans les transports

- la sécurité dans les transports
- la sûreté dans les transports

L'environnement des transports

- l'économie des transports
- le droit des transports
- l'assurance transport

MAQUETTE – EDL-05

SEMESTRE 05

UNITES D'ENSEIGNEMENT		ELEMENTS CONSTITUTIFS de L'UNITE D'ENSEIGNEMENT	CREDIT		VOLUMES HORAIRES					
Code UE	Désignation UE		UE	C EC	CM	TP ou TD	TPE	VHE	% TPE	VHT
		La facturation douanière		3	20	40	00	60		60
EDL/ TRANSP ORTS	Les activités des auxiliaires du transport	Les régimes douaniers	20	3	20	40	00	60		60
		Les procédures douanières		3	20	40	00	60		60
		La tarification douanière		5	30	60	00	90		90
		la fiscalité douanière		3	20	40	00	60		60
		Le contentieux douanier		3	20	40	00	60		60
EDL/ PROJET	Projet semestre 5	systèmes d'information TRANSIT	10	2	00	00	50	00		50
		Information Technology TRANSIT		2	00	00	60	00		60
		English for TRANSIT		3	00	00	50	00		50
		Projet SEMESTRE -v- TRANSIT		3	00	00	50	00		50
	TOTAUX			30	130	260	210	390		600

La fonction ACTIVITES AUXILIAIRES DU TRANSPORTS est traitée selon le plan ci-dessous

LA FACTURATION

LES REGIMES DOUANIERS

LES PROCEDURES DOUANIERES

LA TARIFICATION DOUANIERE

LA FISCALITE DOUANIERE

LE CONTENTIEUX DOUANIER

MAQUETTE – EDL-06

SEMESTRE 06

UNITES D'ENSEIGNEMENT		ELEMENTS CONSTITUTIFS de L'UNITE D'ENSEIGNEMENT	CREDIT		VOLUMES HORAIRES					
Code UE	Désignation UE		UE	C EC	CM	TP ou TD	TPE	VHE	% TPE	VHT
EDL/ TRANSP ORTS	ASSETS MANAGEMENT	Estate Planning	20	4	40	10	20	50		70
		Property Control		4	40	10	20	50		70
		Maintenance		4	40	10	20	50		70
		Fleet management		4	40	10	20	50		70
		Risk Control		4	40	10	20	50		70
EDL/ PROJET	Projet Semestre 5 4th term Research Paper	Systèmes d'information ASSETS MANAGEMENT	10	2	00	00	60	00		60
		ASSETS MANAGEMNT Information Technology		2	00	00	60	00		60
		English for ASSETS MANAGEMENT		3	00	00	60	00		60
		Projet SEMESTRE -V- ASSETS MANAGEMENT		3	00	00	70	00		70
	TOTAUX		30	200	50	350	250		600	

Content of the function ASSTS MANAGEMENT is as follows

ESTATE PLANNING
PROPERTY CONTROL
RISK CONTROL
FLEET MANAGEMENT
MAINTENANCE

ANNEXE V : le corps enseignant

Les pool des enseignants des programmes INJENIUS ACADEMIE

La récapitulation des enseignements donne les modules suivants :

Un pool de formateurs est mis en place pour chaque module. Les enseignants qui forment chaque pool se sont réunis et ont harmonisé les syllabus des modules enseignés dans le pool. Chaque réunion d'harmonisation a fait l'objet d'un procès-verbal. Ce sont ces procès-verbaux qui seront compilés et produits comme éléments de preuve du standard - **Implication des Personnels Enseignants et de Recherche – PER dans l'établissement des programmes de l'école** – au moment de la rédaction du rapport d'autoévaluation à adresser à l'ANAQ SUP pour l'accréditation des programmes.

LE POOL DROIT MARITIME

- ❖ Enseignants pressentis pour intervenir dans le pool
 - ✓ Me Aboubacar FALL/avocat – juriste BAD
 - ✓ Me Serigne NDIAYE/avocat- expert judiciaire maritime
- ❖ Modules enseignés
 - ✓ General English Basics Review
 - ✓
- ❖ Harmonisation des modules du pool : les enseignants pressentis devront se réunir et harmonier les contenus des modules qui seront enseignés dans ce pool.
- ❖ Cette réunion/séance de travail devra faire l'objet d'un procès-verbal qu'il faut citer en référence (référence PV N°)

LE POOL DROIT PRIVE

- ❖ Enseignants
 - ✓ Dr Mactar SAKHO/SG médiation de la république
 - ✓ Dr Mamadou SAMASSEKOU/ Chef du département droit privé/Bamako
- ❖ Modules enseignés
- ❖ Harmonisation des modules du pool : les enseignants pressentis devront se réunir et harmonier les contenus des modules qui seront enseignés dans ce pool.
- ❖ Cette réunion/séance de travail devra faire l'objet d'un procès-verbal qu'il faut citer en référence (référence PV N°)

LE POOL DROIT DES TICs

- ❖ Enseignants :
 - ✓ Dr Papa Assane TOURE/Magistrat – spécialiste du droit des TICs

- ✓ Mr Assane DIOUF/DG Charn SARL
- ✓ Dr Moustapha DIOUF/Directeur Connect Sarl-Soft
- ✓ Me Adama KANE/SONATEL
- ✓ Mr Médoune THIAM/ spécialiste informatique décisionnelle
- ❖ Modules enseignés :
- ❖ Harmonisation des modules du pool : les enseignants pressentis devront se réunir et harmonier les contenus des modules qui seront enseignés dans ce pool.
- ❖ Cette réunion/séance de travail devra faire l'objet d'un procès-verbal qu'il faut citer en référence (référence PV N°)

LE POOL CRIMINALITE ORGANISEE

- ❖ Enseignants
 - ✓ Me Ousmane DIALLO / Avocat- administrateur de programme ONUDC
 - ✓ Mr Théophile NGAPA/institut des sciences criminelles-Université de Poitiers
 - ✓ Mr Comba Mathurin DIOP
- ❖ Harmonisation des modules du pool : les enseignants pressentis devront se réunir et harmonier les contenus des modules qui seront enseignés dans ce pool.
- ❖ Cette réunion/séance de travail devra faire l'objet d'un procès-verbal qu'il faut citer en référence (référence PV N°)

LE POOL DROIT ECONOMIQUE ET DES AFFAIRES

- ❖ Enseignants
 - ✓ Me Ahmet SALL/spécialiste droit des affaires
 - ✓ Me Mouhamed Abdallah DIENG
 - ✓ Dr Abdoutahmane COULIBALY /université Bamako
 - ✓
- ❖ Modules enseignés
 - ✓ MMMM
 - ✓ MMMM
- ❖ Harmonisation des modules du pool : les enseignants pressentis devront se réunir et harmonier les contenus des modules qui seront enseignés dans ce pool.
- ❖ Cette réunion/séance de travail devra faire l'objet d'un procès-verbal qu'il faut citer en référence (référence PV N°)

Le pool des enseignants du programme de l'Ecole Doctorale Logistique

La récapitulation des enseignements donne les modules récapitulés dans la dernière colonne du tableau ci-dessous. Les modules sont regroupés en Unités d'Enseignement placés chacune sous la responsabilité d'un spécialiste titulaire d'au moins un master II dans le domaine, et y ayant capitalisé une solide expérience professionnelle.

Responsables UE	Unités d'Enseignement	Éléments Constitutifs des UE
Seydou Norou Thiam-Master II PROCUREMENT SPECIALIST United Nations Organisation Drug and Crime Travel Unit	L'approvisionnement	Les achats
		La gestion des stocks
		L'entreposage
		La manutention
		L'emballage
Fatoumata Bintou Thiam-Master II MARKETING and COMMUNICATION SPECIALIST Sales Person - MISMO	Distribution	Market Coverage
		Product Characteristics
		Customer Service
		Profitability
		Reverse logistics
Yoro Thiam-PhD Capitaine de Frégate-CR Ingénieur des Transports Maritimes Officier de Marine PONT Mariama Diaw Thiam-Bachelor Personnel Navigant de Cabine	L'Organisation des Transports	Les modes de transports
		Les infrastructures de transport
		Les matériels de transports
		L'économie des transports
		Le droit des transports
		La sécurité dans les transports
		Les incoterms
		Les transports uni-modaux
		Les transports multimodaux
L'école doctorale logistique est une entreprise familiale. Pour le moment elle ne dispose pas de spécialiste en interne dans la famille. Cette activité est externalisée	Les Activités des Auxiliaires du Transport	La facturation des transports
		La manutention
		L'entreposage et le stockage
		Les régimes douaniers
		Les procédures douanières
		La tarification douanière
		La fiscalité douanière
		Le contentieux douanier
Hamédine Fall Thiam-Master II/ Chef de Division BUSINESS SUPPORT SERVICE GROUPE ECOBANK	Le Soutien Intégré	La gestion de patrimoine
		La comptabilité matières
		La maintenance
		La gestion de flotte
		Le contrôle du risque
		Le soutien infrastructure
Amy Sarre Thiam-Master II/ INFORMATIQUE Spécialisation en cours- Aix-en-Provence	Logistics Information Technologies	PURCHASING Information Technology
		DISTRIBUTION Information Technology
		TRANSPORTATION Information Technology
		INTEGRATED SUPPORT Information Technology
		CUSTOMS Information Technology